



TIDIANE THIAM
L'INVITÉ SURPRISE ?

VIOLENCES CONJUGALES
VIVES INQUIÉTUDES

RÉSILIENCE
LES ENTREPRISES À L'ÉPREUVE

COURS EN LIGNE

DIFFICILE EXERCICE

GRATUIT
NE PEUT ÊTRE VENDU

Déjà sujet à polémique, le niveau des élèves en Côte d'Ivoire suscite des inquiétudes avec le projet « Mon école à la maison ». Mais il faut sauver l'année et c'est la seule initiative.

Nouvelle Collection Yeqar

Choisi ta Couleur !



ÉDITO

Échauffement !

Qui de la légende du football Didier Drogba, de Sory Diabaté et de Idriss Diallo, des hommes qui maîtrisent le sport ivoirien, qu'ils côtoient depuis plus de 30 ans, aura la faveur des 81 électeurs pour la présidence de la Fédération ivoirienne de football (FIF) ? Les candidats se valent. Chacun livre peu à peu ses soutiens et joue sur ces relations, tant au sein des familles du football nationale qu'internationale, au niveau de la classe politique et même des fans du ballon rond. À peine les intentions de candidature déclarées que les partisans de chaque camp s'empoignent. Les soutiens au sein de la grande famille de football dévoilent le nom du candidat qu'ils soutiennent sans manquer de se faire rappeler à l'ordre par les fans du camp adverse. Le match n'a pas encore commencé que déjà le fairplay est piétiné. Tout y passe. Règlements de comptes, insultes, remises en cause de l'apport de chaque acteur à l'évolution du football ivoirien. Un climat de pré campagne qui montre tant de passion laisse présager d'une campagne mouvementée, à moins de trois mois d'une autre élection, plus importante, la présidentielle. Le tout sans qu'aucun garant moral ne mette fin à cette montée de l'adrénaline. Les candidats préfèrent multiplier les rencontres auprès de chacun des 81 électeurs sur lesquels pèse la lourde responsabilité de choisir le futur président de la FIF. L'élection, sauf prolongement de la crise sanitaire, devrait avoir lieu entre fin juin et début juillet. Mais, si ce climat délétère se poursuit, elle pourrait être reportée à une date ultérieure, afin que le chevauchement avec le calendrier politique ne crée pas plus de tensions, dans un pays où les élections drainent passion et haine. Ouvrons le bal, mais soyons fairplay comme au stade, car il ne s'agit que d'un jeu.

YVANN AFDAL

LE CHIFFRE

5 284,9 milliards

La ressource financière nécessaire totale pour combattre la pandémie du Covid 19 dans la zone UEMOA.

ILS ONT DIT...

• « La BCEAO autorise les institutions de microfinance à accorder à leur clientèle affectée par les effets de la pandémie et qui le sollicite, un report d'échéances sur leurs prêts, pour une période de 3 mois renouvelable une fois, sans charge d'intérêts ni frais, ni pénalité de retard. » **Tiémoko Meyliet Koné** gouverneur de la BCEAO.

• « Il y a trop de dérives sur la toile. Notre histoire est récente. En avons-nous tiré des leçons ? Si simplement des élections à la FIF cristallisent autant de passions, d'injures et d'invectives que Dieu ait pitié de nous pour les présidentielles. », **Bonaventure Kalou**, Maire de Vavoua, le mardi 28 avril.

• « C'est presque une situation tragique en Afrique. Nous sommes frappés au moment où vraiment les choses commençaient à décoller. Ce tsunami (Coronavirus) nous frappe à un moment terrible. », **Tidjane Thiam**, ex directeur du Crédit Suisse, le mardi 28 avril.

RENDEZ-VOUS

Jeudi 30 avril 2020 :
La Journée internationale du Jazz.

Vendredi 1er mai 2020 :
La Journée mondiale du travail.

Dimanche 3 mai 2020 :
La Journée mondiale de la liberté de la presse.

Mardi 5 mai 2020 :
La journée du patrimoine mondial africain.

UN JOUR UNE DATE

02 MAI 2011 : Le chef du réseau terroriste Al-Qaida, Oussama Ben Laden est tué lors d'un assaut des forces spéciales américaines, au Pakistan.



Tareck El Aissami a été désigné ministre du Pétrole, lundi 27 avril par le président Nicolás Maduro.



L'ancien président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, **Guillaume Soro**, en exil, a été condamné le mardi 28 avril à 20 ans de prison ferme.

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Le camp dit de « Faladié » au sud de Bamako a été détruit par le feu, mardi 28 avril. Il abritait plusieurs centaines de déplacés, notamment des Peuls venus il y a plusieurs mois du centre du pays. Le feu n'a pas fait de victimes humaines, mais a tout détruit.

COURS EN LIGNE : DIFFICILE EXERCICE

Avant le coronavirus, le niveau des élèves en Côte d'Ivoire faisait déjà polémique, avec notamment un rapport de la Banque Mondiale paru en 2017. « Mon école à la maison », initié pour pallier la fermeture des écoles et sauver une année scolaire censée être achevée à cette date, fait lui aussi couler beaucoup d'encre et de salive. Les autorités de l'Éducation nationale veulent maintenir les examens de fin d'année, mais les difficultés liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), les mesures sanitaires relatives au Covid-19, l'oisiveté des élèves et la fraude, par-dessus tout, laissent présager d'une mission beaucoup plus périlleuse qu'elle n'en a l'air.

RAPHAËL TANOH

Cela fait plus d'un mois que Michel Bidi, en classe de terminale D au lycée moderne d'Abobo, est à la maison. Comme des millions d'autres élèves du primaire et du secondaire, congédiés pour cause de coronavirus, Michel a très vite déchanté en apprenant que ces congés seraient mis à profit pour achever le programme scolaire. Le slogan, « écoles fermées, cahiers ouverts » l'a tiré de son oisiveté depuis début avril. « Certains disaient qu'avec la situation c'était sûr qu'on allait vers une année blanche. D'autres affirmaient qu'on allait procéder au cumul de nos moyennes, déjà calculé, pour l'admission au baccalauréat. Il y avait beaucoup de rumeurs. Mais rien de tout cela n'était vrai », raconte Michel. Lorsque les autorités lancent le programme, « Mon école à la maison », la première cible ce sont évidemment les élèves en classe d'examen : CM2, BEPC, BAC. Les classes intermédiaires sont censées suivre au fur et à mesure. « C'est à partir de mi-avril que j'ai commencé à suivre les horaires à la RTI (La radiotélévision ivoirienne). Mais c'était difficile de comprendre parce qu'on avait jamais vu ça. En classe, l'enseignant revient sur les explications et on peut lui poser des questions, mais pas à la

Groupes d'études mais, quoi qu'on fasse, à entendre Michel Bidi, rien ne vaut l'apprentissage en classe. « C'est pour cela qu'on a décidé de faire des groupes d'études

« On ne peut pas aller faire les examens en étudiant comme ça. Il faut faire de vrais cours de mise à niveau. »

avec des redoublants qui ont déjà fait ces cours », ajoute l'élève. Pour des élèves comme Bema Sissoko, en 3ème au lycée moderne d'Adjamé, le temps consacré aux cours à la télévision n'est pas suffisant. De plus, il ne dispose pas d'ordinateur et son téléphone portable ne peut pas être connecté à Internet. « Mon père me donne de l'argent pour aller consulter



Le programme « Mon école à la maison », touche d'abord les élèves en classe d'examen.

les cours dans un cybercafé du quartier ». Aux dires de Bema, la formule n'est pas profitable à tous. « On ne peut pas aller faire les examens en étudiant comme ça. Il faut faire de vrais cours de mise à niveau avec les enseignants, en classe », fait-il savoir. Tout le monde n'a pas la même manière d'appréhender le problème. Mory Diabaté a décidé d'engager un « maître de maison » pour son fils, en classe de CM2. « Il est

prêt à sacrifier une partie de son argent pour l'éducation de son fils. Même si tous les parents d'élèves ne sont pas du même avis que lui. « Dans la capitale et les grandes villes, Mon école à la maison peut marcher. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) y sont accessibles. Mais ce n'est pas le cas pour de nombreux élèves à l'intérieur du pays et dans les zones rurales. Il y a des endroits du

site de leurs enfants sera primordiale. « Il faut permettre aux élèves en classe d'examen d'accéder aux programmes à la télévision aux horaires indiqués. Puisque tout le monde est à la maison, il faut faire en sorte que l'élève ne puisse pas être dérangé par ses frères et sœurs. Malgré tout, chaque parent doit trouver soit un maître de maison, soit s'impliquer lui-même pour que l'enfant puisse mieux assimiler les cours », ajoute Claude Kadio Aka.

Propositions pendant ce temps, que font les ensei-

gnants ? Ils observent, ils contextualisent, ils relativisent. « Nous félicitons l'esprit de Mon école à la maison. Ce virus n'a permis à aucun pays de se préparer. Mais, en temps qu'enseignants, nous avons un droit de regard sur ce programme », commence Innocent Koffi, Président de la Coordination des syndicats de la Fonction publique (COSYFOP) et également Secrétaire général de la COORDINATION, un syndicat d'enseignants. Et M. Koffi de poursuivre : « ce que nous observons, c'est que les horaires prévus pour les cours sont insuffisants. Faire un cours de philosophie en 15 ou 30 minutes ne peut pas permettre à un élève de comprendre. Pour les élèves du primaire, nous proposons une heure de plus au programme. En ce qui concerne les élèves du secondaire, un ajout de deux heures serait judicieux ». Ce n'est pas tout. Innocent Koffi pense qu'une ouverture des écoles pour les élèves en classe

3 QUESTIONS À



INNOCENT KOFFI
Président de la Coordination des syndicats de la Fonction publique (COSYFOP)

1 En tant qu'enseignants, que pensez-vous du programme « Mon école à la maison » ?

C'est une bonne idée, que nous saluons. Il fallait prendre une décision avec le coronavirus et c'est la meilleure décision qu'il y avait à prendre pour les autorités. D'ailleurs, la Côte d'Ivoire n'est pas le seul pays à avoir procédé ainsi pour pallier la fermeture des écoles.

2 Croyez-vous que l'on puisse sauver l'année scolaire ainsi ?

On n'a pas le droit de faire une année blanche après deux trimestres de cours. Dans des situations plus compliquées que cela les autorités sont toujours parvenues à sauver l'année scolaire. On ignore combien de temps cette crise liée au coronavirus va durer, mais, quelle que soit la situation, il faut tout mettre en œuvre pour sauver l'année. Je pense que c'est une idée autour de laquelle tout le monde doit se fédérer, car personne ne gagnera à ce qu'on fasse une année blanche.

3 Quelle est votre contribution au programme « Mon école à la maison » ?

Nous n'avons pas été associés à ce programme. Mais le gouvernement dispose de personnes qualifiées pour le décliner convenablement. Cependant, nous faisons des propositions pour l'amélioration du contenu de ces cours à distance. ■

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : SILENCE RADIO

Contrairement aux tout-petits du primaire et à leurs grands frères du secondaire, les étudiants n'ont pas encore une idée précise du déroulement de leurs congés à la maison, pour cause de coronavirus. Auront-ils droit à un programme spécial ? Rien n'est moins sûr.

RAPHAËL TANOH



Les étudiants des grandes écoles et universités publiques attendent de reprendre les cours.

Alors que se dessine le schéma de ce que sera le reste de l'année scolaire au primaire et au secondaire, c'est encore le flou pour les étudiants du supérieur, public et privé. Dans les grandes écoles, les inscriptions au Brevet de technicien supérieur (BTS) s'achevaient au moment où la plupart des établissements fermaient pour cause de Covid-19.

À quand la reprise ? Pour des dizaines de milliers de candidats, aucune idée de date de reprise des cours ou de déroulement des examens. Contrairement au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique n'a pas encore lancé « d'École à la maison ». Si pour les universités publiques

et chercheurs de Côte d'Ivoire (CNEC), sont occupés à réclamer leurs primes. Dans les grandes écoles, les membres de la Coordination nationale des enseignants du supérieur privé (CNESUP) exigent, eux, « le paiement intégral et sans délai » des indemnités liées au BTS 2019. « Si nous n'avons pas notre dû, aucune activité de BTS 2020 n'aura lieu en Côte d'Ivoire », menace la structure syndicale. Pour Claude Kadio, le Président de l'Organisation des parents d'élèves et d'étudiants de Côte d'Ivoire (OPEECI), la situation des élèves au primaire et au secondaire est plus préoccupante que celle à l'université ou en classes de BTS. « Mais ce sont des situations auxquelles il faut faire face, puisqu'elles ne relèvent pas du même ministère. Les universités publiques et les grandes écoles étant fermées, on peut aussi instituer des cours en ligne pour les étudiants qui sont à la maison. C'est plus facile pour eux d'assimiler les cours que pour les élèves du primaire et du secondaire », fait savoir le Président de l'OPEECI. Au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, on assure que le ministre a tout prévu et que des séances de travail sont en cours pour voir dans quelle mesure les examens du BTS pourront se tenir. ■

LE DÉBAT

Mon école à la maison est-elle la solution à la fermeture des écoles ?



KARAMAKO TRAORÉ
ÉTUDIANT

POUR

CONTRE

ASSALÉ AUGUSTE
ÉTUDIANT



Les cours en lignes et les programmes à la télévision permettent de garder les élèves à niveau. Et mieux cela contribue à les rendre moins oisifs et permet de les garder en contact avec les livres. Je crois que l'Etat a dans son programme une ouverture des classes quand la situation sanitaire va s'améliorer. Les élèves auront ensuite quelques semaines à faire avant de terminer l'année scolaire ou avant d'affronter les examens pour les CM2, seconde et Terminale. Alors, pour moi, c'est le mieux qu'on puisse faire dans cette situation. Il est vrai que les élèves n'auront pas le même niveau que les années passées, mais cela permettrait de sauver au moins l'année.

Le programme actuel prévoit des cours qui ne dépassent pas les 30 minutes d'horloge. Quel cours de philosophie, de mathématique ou de physique peut-on enseigner en si peu de temps ? Nous déplorons également le fait de copier exactement ce que les gens font en Europe. Là-bas, les nouvelles technologies permettent de faire cela. Mais ici, il faut s'adapter au contexte ivoirien. De nombreux élèves ne pourront pas suivre les cours à la télévision ou sur Internet. Lorsque les écoles seront ouvertes, on va considérer qu'ils ont déjà bénéficié de ce programme et cela va entraîner une catastrophe au niveau des résultats scolaires. Il y aura beaucoup d'échecs et ce sera dommage.

Découvrez cette nouvelle marque de prêt à porter moderne et chic.

Les pièces sont faites avec une attention particulière aux détails.



Yeqar



+225 67 62 63 68



Yeqarshop

Made in Côte d'Ivoire

PRÉSIDENTIELLE 2020 : TIDIANE THIAM, L'INVITÉ SURPRISE ?

Lui-même ne dit mot. Mais, à Abidjan, ses soutiens multiplient les appels de pied afin que Tidiane Thiam s'invite dans la course à la présidentielle 2020. Rompus dans les arcanes économiques, peut-il réussir en politique ?

YVANN AFDAL



Tidiane Thiam garde secret son agenda.

Son départ du Crédit Suisse a relancé le débat sur le rôle que Tidiane Thiam pourrait jouer dans le marigot politique ivoirien. Meticuleux et peu bavard, il reste vague sur la question, laissant

Handicaps Dans les salons, certains militent afin qu'il soit le candidat du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI). Sauf que les conditions de désignation lui ferment les portes. Il faut en effet être militant actif et totaliser au

Nous sommes à moins de six mois des élections et il serait hasardeux pour un homme politique qui ne s'est pas encore décidé de se lancer dans la course

laudateurs et contempteurs débattre. Entre temps, à Abidjan, certains de ses proches multiplient les initiatives pour le voir briguer la magistrature suprême.

moins dix ans au sein du bureau politique. Or Thiam ne milite dans aucun parti depuis 1999, même si certains lui trouvent des accointances avec le PDCI. Autre

Guillaume Soro Démarrage d'un long épisode juridique

Condamné le mardi 28 avril à une peine d'emprisonnement de 20 ans de prison, 4,5 milliards de francs CFA d'amende, 5 ans de privation de droits civiques et 2 milliards au titre de dommages et intérêts à l'état de Côte d'Ivoire, Guillaume Soro pourrait ne pas prendre part à la prochaine élection présidentielle. Chef rebelle, Premier ministre puis

Président de l'Assemblée natio-

na, avant de se retrouver en exil, Guillaume Soro, longtemps acteur de premier rang de la politique ivoirienne, connaît une descente aux enfers depuis peu. Ce premier procès pour « recel de deniers publics et blanchiment de capitaux » ouvre la porte à un second, cette fois-ci pour « tentative de coup d'État ». Un procès qui devrait également s'ouvrir avant la fin 2020. Depuis peu, Guillaume Soro

s'est lancé dans des poursuites judiciaires, tant en France qu'au niveau des juridictions africaines, contre ceux qu'il accuse de l'avoir piégé. Une bataille à relents politiques qui pourrait se prolonger sur plusieurs mois ou sur des années. Depuis Paris, où il réside désormais depuis un presqu'un an, Guillaume Soro multiplie les contacts entre structures de communication et cabinets d'avocats

EN BREF

CADHP : LA CÔTE D'IVOIRE RETIRE SA DÉCLARATION AU PROTOCOLE

Le gouvernement ivoirien a annoncé le 29 avril le retrait de sa déclaration au protocole instituant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP). Après le Benin il y'a moins d'une semaine, la Côte d'Ivoire est le second pays à poser ce pas. Les citoyens ivoiriens ne pourront désormais plus saisir la Cour africaine des droits de l'homme. En retirant sa déclaration au protocole de la Cour africaine des droits de l'homme, la Côte d'Ivoire ne permet plus à ses citoyens et aux organisations de la société civile du pays de saisir, cette juridiction qui siège à Arusha, en Tanzanie.

MABRI TOIKEUSE EN OFFENSIVE

Il ne se prononce presque plus en tant que vice-président du Rassemblement des houphouëts pour la démocratie et la paix (RHDP) mais de plus en plus en tant que président de l'union pour la démocratie et la paix (UDPCI), parti fondé par feu Robert Guei et dont il est le président depuis 2003. Après avoir procédé à la nomination de nouveaux membres du bureau politique, il est passé à une autre étape en nommant les membres de son cabinet. Limitant ses activités officielles à celle de son ministère, il étudie, selon certains de ces proches, les modalités de sa candidature ou non. En interne, il poursuit les consultations, reçoit tant des cadres de son parti que des cadres du RHDP. ■

Y.A

afin de préparer sa défense, de polir son image et de s'ouvrir des portes à l'international, notamment à l'Élysée. Malgré de nombreuses tentatives, les portes du palais présidentiel français lui restent pour l'heure fermées. Et le Quai d'Osay n'a pas encore passé l'éponge sur ses sorties médiatiques contre la visite d'Emmanuel Macron en Côte d'Ivoire, en décembre dernier. ■



ABDOU LAYE BEN MEITÉ

À la barre

YVANN AFDAL

Membre du collectif d'avocats de l'État de Côte d'Ivoire, son nom rime désormais avec tous les procès dans lesquels la Côte d'Ivoire est engagée. Entre Arusha et le tribunal du Plateau, il est sur tous les fronts.

Il n'a pourtant jamais songé à être le député de sa circonscription, Kani (nord-ouest). En 2011, alors qu'il est jeune avocat, il pense plutôt à intégrer un staff de campagne. Mais il sera à sa grande surprise proposé par « les anciens » de chez lui afin de porter la candidature aux élections législatives pour le compte du Rassemblement des républicains (RDR). C'est le déclic.

Bon orateur Élu, il ne tarde pas à se faire remarquer au sein du Parlement. Entre son cabinet d'avocat et les débats parlementaires, il démontre de plus en plus ses talents d'orateur et fini par frapper l'œil du gouvernement. Quand en 2015 la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) ordonne à la Côte d'Ivoire une réforme de la Commission électorale indépendante (CEI), l'occasion devient belle pour lui de proposer son expertise pour défendre la Côte d'Ivoire dans différents procès. Il montera en puissance quand, saisie pour une seconde fois sur les questions de la CEI, la CADHP, sans se prononcer sur le fond, va rejeter la plainte portée par l'opposition. Président du Réseau parlementaire pour la protection, la prévention et la défense des droits de l'Homme et Secrétaire de la Commission des affaires générales et institutionnelles de l'Assemblée nationale, il n'hésite plus à monter au créneau pour défendre ses clients, alliant bien militantisme et défense d'intérêts juridiques et judiciaires. Un coup par ci à ses collègues députés, quand ceux-ci s'attaquent au RHDP, son parti, un coup par là quand il s'agit de répondre dans la presse à ses collègues avocats qui défendent la cause et les intérêts des partis d'opposition. Ancien de l'université de Cocody, où il a fait ses études de droit (1996 à 2001) à l'UFR Sciences juridiques, administratives et politiques et obtenu sa maîtrise, il estime être de la nouvelle génération de ceux qui ont droit au chapitre. Et sa place il compte l'occuper entièrement. « Il est un talentueux avocat. Il est monté en assurance ces dernières années et, depuis, il ne veut plus jouer les seconds rôles. Pourquoi pas un poste de ministre demain ? », s'interroge l'un de ses proches, selon lequel Ben Meité, qui a la confiance du Président du Parlement, Amadou Soumahoro, devrait être en première ligne, tant au sein de son parti qu'un niveau des affaires du gouvernement. Mais le concerné sait que la marche est encore haute pour franchir un autre cap. ■



Journal d'Abidjan
L'hebdo

Tous les jeudis





**1^{er} HEBDO GRATUIT
EN LIBRE-SERVICE**

DISPONIBLE À ABIDJAN :

DANS LES MEILLEURS RESTAURANTS

- LA CROISSETTE
- CHEZ GEORGES
- LE GRAND LARGE
- 37°2
- ABOUSSOUAN
- CASE D'EBENE
- HIPPOPOTAMUS
- ETC.

DANS LES PLUS GRANDES CLINIQUES

- PISAM
- GROUPE MEDICAL DU PLATEAU
- POLYCLINIQUE DE L'INDENIE
- POLYCLINIQUE DES 2 PLATEAUX
- ETC.

DANS LES GRANDS HÔTELS

- SOFITEL HÔTEL IVOIRE
- RADISSON BLU
- GOLF HOTEL
- IVOTEL
- ETC.

COLPORTAGE À L'ENTRÉE DES GRANDS CENTRES COMMERCIAUX

- CAP SUD
- PLAYCE
- CAP NORD
- PRIMA
- SOCOCÉ
- LEADER PRICE RIVIERA GOLF
- HAYAT 2-PLATEAUX

TEL : 22 01 99 99

COVID-19 : QUAND LES VIOLENCES CONJUGALES INQUIÈTENT

La Côte d'Ivoire, à l'instar du reste du monde, fait face à des mesures drastiques pour endiguer le coronavirus. Parmi elles le confinement, le couvre-feu, la fermeture des lieux publics qui engrangent de l'argent. Source de stress et de proximité, cette situation entraîne de plus en plus de violences conjugales.

RAPHAËL TANOH



La ministre de la Famille et de l'enfant condamne les récents cas de violences conjugales en Côte d'Ivoire.

C'est une vidéo qui a fait le buzz sur le web. Une femme qui se jette du 3ème étage de son appartement à Yopougon, dans la nuit du 18 avril dernier, pour échapper, selon un commentaire dans la vidéo amateur, à un mari violent. La victime indiquera plutôt qu'elle était ivre et que son conjoint tentait de lui porter secours. Depuis, plusieurs personnes estiment qu'à l'instar des pays européens, la situation actuelle de nombreuses femmes, pendant cette crise sanitaire où le couvre-feu oblige les couples à la proximité, au stress et à la pauvreté, est caractérisée par une flambée des

violences conjugales. Selon les services de police, la capitale économique n'est pas la seule ville touchée. Dans la nuit du 27 avril, à Bouaké, les sapeurs-

Le stress ne saurait être un prétexte pour la prolifération des violences conjugales. »

pompiers ont porté secours à une mère de six enfants qui venait d'être battue par son conjoint. Les agents de police du commissariat de police du 3ème arrondissement qui sont intervenus ont relevé des enflures sur ses lèvres et son visage. Elle sera conduite à l'hôpital. Des cas similaires ont été

recensés à Vavoua, à Katiola.

Taux inquiétant En 2019, à la suite d'une enquête menée par l'ONG Citoyennes pour la promotion et la défense des droits des enfants, femmes et minorités (CPDEFM), il avait été noté que plus de 70% des femmes sont victimes de violences conjugales à Abidjan. L'ONG avait également relevé une vingtaine de féminicides dans la capitale économique ivoirienne la même année. Or, selon le ministère de la Famille, de la famille et de l'enfant, les violences conjugales ont augmenté dans cette période de confinement en Côte d'Ivoire. À la suite des dernières agressions relevées, Bakayoko-Ly Ramata est montée au créneau il y a quelques jours pour dénoncer ces faits. Pour la ministre, « le stress ne saurait être un prétexte pour la prolifération des violences conjugales ». D'après Sylvia Apata, juriste experte des droits des femmes, si ces violences

EN BREF

LUTTE CONTRE DE CORONAVIRUS : MAMADOU TOURÉ APPELLE AU CIVISME ET À LA CITOYENNETÉ

Le directeur général du Service civique national, Mamadou Touré, représentant le secrétariat d'Etat en charge du civisme, a lancé, mardi 27 avril, un appel au civisme et à la citoyenneté vis-à-vis des mesures barrières arrêtées par le gouvernement. « Je voudrais appeler au civisme et à la citoyenneté, au respect des lois et des règles qui régissent notre société. Car, il nous faut respecter la vie, la nôtre et celle des autres, nous devons respecter les mesures barrières prises par le gouvernement, notamment le lavage fréquent des mains et le port obligatoire du masque dans le grand Abidjan », a déclaré M. Touré. Pour lui, il est regrettable qu'un important nombre de concitoyens n'ait pas encore intégré dans leurs habitudes les mesures de prévention, notamment le respect des mesures barrières édictées par l'Etat de Côte d'Ivoire.

LE PROJET « ZÉRO COVID-19 DANS LES QUARTIERS PRÉCAIRES » BIENTÔT MISE EN ŒUVRE

Le projet « Zéro Covid-19 dans les quartiers précaires en Côte d'Ivoire » conçu par le ministère de la Ville, sera mis en œuvre dans les prochains, selon son ministre, François Albert Amichia. « Dans certains quartiers précaires, nous attendons des habitants plongés dans le déni, qui ne croient pas en cette pandémie du Covid-19, et qui pensent que cette pandémie ne touche pas certaines catégories de la population », a indiqué le ministre. Pour lui, la question des quartiers précaires et sous équipés doit être abordée avec une extrême urgence. Car, les personnes qui habitent dans les quartiers précaires ne doivent plus continuer d'être les oubliés de la ville. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

LAKOTA : LES COMMERCANTS DU MARCHÉ REFUSENT DE S'INSTALLER POUR DES RAISONS MYSTIQUES

Les autorités municipales de Lakota (région du Lôh Djiboua), après l'incendie qui a ravagé le marché central de Lakota, le 4 avril dernier, se sont attelées à réinstaller les commerçants qui pour des raisons liées à la superstition, refusent de nouveau site. Le comité de crise mis en place a organisé plusieurs rencontres avec ces derniers pour leur réinstallation. Mais les commerçants sinistrés ont chaque fois exprimé un refus, explique-t-on. En effet, ils estiment que le site qui abrite le nouveau marché n'est pas propice au commerce. Des commerçants rencontrés expliquent que du temps où ils y exerçaient leurs activités, leurs revenus disparaissaient mystiquement. « Quand on faisait les comptes le soir après la vente, on ne retrouvait pas notre argent. C'est pour cette raison que nous sommes tous partis d'ici », explique une vendeuse dudit marché. Les commerçants et artisans du marché sinistrés préfèrent, en revanche, s'installer sur un espace vague situé derrière les bureaux de la sous-préfecture. ■

COVID-19 : L'EUROPE AMORCE SON DÉCONFINEMENT

Alors que la pandémie n'est pas encore jugulée, l'Europe commence assouplir ses mesures et se prépare au déconfinement.

BOUBACAR SIDIKI HAIDARA



L'Europe craint une deuxième vague de l'épidémie.

confinement le 11 mai, alors commencera une phase qui durera jusqu'au 2 juin ». En Italie, pays européen le plus meurtri du continent, le gouvernement a décidé que les cours ne reprendraient pas avant septembre. Malgré cette annonce, l'Italie sort aussi de son confinement avec la réouverture de certains magasins, déjà actée. Ce sera bien le 4 mai que l'Italie entrera officiellement dans la « phase 2 », synonyme de « coexistence avec le virus » et de reprise de l'activité. Une phase placée sous le signe de la « distanciation sociale », où le « comportement responsable de chacun sera fondamental », a prévenu Giuseppe Conte, résumant sa stratégie en un slogan : « Si tu aimes l'Italie, garde tes distances ». Les salariés seront invités, dans la mesure du possible, à utiliser leur propre voiture, leur trottinette ou leur vélo.

Attente au Royaume-Uni Boris Johnson, lui-même frappé par le virus et qui a effectué lundi dernier son retour aux affaires, a dit comprendre « l'impatience » de la population et promis des décisions « dans les jours à venir ». Il est très précautionneux, rapporte le Figaro. ■

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

BRÉSIL : BOLSONARO VISÉ PAR UNE ENQUÊTE

Le tribunal suprême fédéral du Brésil a ordonné le 27 avril l'ouverture d'une enquête préliminaire sur des accusations « d'ingérence » dans des affaires judiciaires, visant le Président Jair Bolsonaro, formulées par son ancien ministre de la Justice, Sergio Moro. Sept infractions pourraient avoir été commises, dont l'obstruction à la justice. Une telle enquête pourrait ouvrir la voie soit à une procédure de destitution contre le chef de l'Etat, soit à des poursuites pour dénonciation de délit imaginaire contre l'ex ministre, champion de la lutte anticorruption. Selon la justice, les infractions reprochées au président semblent avoir « un lien étroit avec l'exercice des fonctions présidentielles », ce qui exclut une immunité éventuelle. Sergio Moro, ministre populaire auprès d'une opinion publique écoeurée par la corruption du pouvoir politique, a démissionné vendredi 24 avril après le limogeage d'un de ses hommes de confiance, le chef de la police fédérale. Dans la foulée, il avait montré à la télévision un échange WhatsApp dans lequel le chef de l'Etat semblait exercer sur lui des pressions. ■

FRANK KESSIÉ : « J'AI ENCORE UN CONTRAT DE DEUX ANS AU MILAN AC »

Confiné à Abidjan depuis le début de la crise sanitaire liée au Covid-19, l'international ivoirien du Milan AC Franck Kessié garde les yeux rivés sur les compétitions à venir.

INTERVIEW RÉALISÉE PAR ANTHONY NIAMKE



Franck Kessié reste focus sur sa carrière footballistique malgré la crise du Coronavirus.

Comment vivez-vous la situation actuelle, sans compétitions internationales ?

J'essaie de maintenir la forme chez moi, à la maison, en faisant les exercices qu'on me communique. Ce n'est pas du tout facile de rester à son domicile, mais nous sommes tous conscients que le Covid-19 est une réalité et qu'il faut continuer de lutter contre cette maladie. S'il y a une reprise du championnat, je suppose que tout ira pour

le mieux et que je n'aurai pas de problème pour reprendre la saison.

Serez-vous d'aplomb pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2021, qui, selon la CAF, pourraient reprendre très bientôt ?

Tout footballeur professionnel est toujours prêt pour affronter ce type de compétition. La CAF n'a pas encore donné de date exacte pour la reprise de ces éliminatoires. Et, comme je le disais, le problème majeur est cette crise

sanitaire. Il faudra que nous venions à bout de celle-ci pour que les choses reprennent de plus belle. Car, lorsque nous jouons, il y a beaucoup de supporters et il faut aujourd'hui se battre pour ceux qui viennent nous assister dans la pratique du football.

Quel est votre regard sur les prochaines élections à la Fédération ivoirienne de football (FIF) ?

Je préfère ne pas me prononcer sur cette question. Pour le moment, nous regardons les choses à distance. Peut-être que le moment venu je me prononcerai.

Que pensez-vous du nouvel entraîneur des Éléphants de Côte d'Ivoire, Patrice Beaumelle ?

Je connais déjà l'entraîneur Patrice Beaumelle, vu que lors de ma première sélection en équipe nationale, il était l'adjoint d'Hervé Renard. Nous avons déjà travaillé ensemble. On attend la reprise afin de démarrer les entraînements et nous espérons que les choses se dérouleront bien.

Pour le mercato d'été, vous êtes annoncé dans plusieurs grands clubs européens. Votre aventure au Milan AC semble tirer à sa fin ?

J'ai encore un contrat de deux ans et demi au Milan AC. Je suis encore lié à ce club. Pour l'instant, nous ne sommes d'ailleurs pas en période de mercato. ■

Remplacements la FIFA songe à modifier les règles



La FIFA se soucie déjà des joueurs pour l'après-coronavirus.

Resté longtemps en repos en raison de la pandémie du Covid-19 et de la peur d'éprouver le physique des footballeurs, l'instance mondiale du football, la FIFA, réfléchi à proposer de nouvelles règles. Selon un communiqué publié le 27 avril, chaque équipe aurait désormais la possibilité d'utiliser jusqu'à cinq remplacements pendant un match, avec la possibilité d'un remplacement supplémentaire pendant la prolongation, le cas échéant. Après le Covid-19, les joueurs

pourraient être soumis à une cadence importante pour rattraper le retard et cette règle pourrait être appliquée jusqu'à l'Euro, reporté à l'été 2021. Pour l'heure, le football mondial est encore à l'arrêt. Certains championnats européens espèrent terminer les compétitions nationales et européennes au plus tard à la fin de l'été 2020. Mais aucune décision concrète n'a été prise jusqu'à présent sur d'éventuelles dates. Et la FIFA continue de réfléchir sur d'autres règles pour faciliter celle-ci. ■

A.N

CARTONS DE LA SEMAINE

Après avoir obtenu plus de quatre millions d'euros d'aides gouvernementales à la suite de la suspension du championnat de NBA, à cause de la pandémie de coronavirus, les Los Angeles Lakers ont décidé de rendre cet argent.

Le président de la FIFA Gianni Infantino serait intervenu auprès du procureur général suisse pour qu'une enquête le visant soit abandonnée, a affirmé lundi 27 avril le quotidien suisse la « Tribune de Genève ». ■

MAHOULÉ KANÉ « IL Y'A UNE CONFUSION AUTOUR DES DONS »

Le gouvernement ivoirien a offert le 15 avril dernier, une enveloppe d'un montant de 500 millions de franc CFA au secteur culturel pour soutenir ses acteurs éprouvés par les effets du Coronavirus. Dans cette interview, le cinéaste Mahoula Kané exprime son mécontentement et demande une implication de l'État dans la redistribution de ce fonds.

ANTHONY NIAMKE



Kané Mahoula souhaite que les choses soient clarifiées pour ses fonds alloués par l'État.

L'Etat de Côte d'Ivoire a alloué une enveloppe de plus de 500 millions Fcfa au secteur culturel. Avez-vous été contacté pour récupérer votre part ?

Ce que je voudrais relever ici, c'est le flou qui entoure cet argent. Tantôt on entend que c'est un don de l'Etat pour tous les artistes et acteurs du monde culturel en Côte d'Ivoire, tantôt c'est de l'argent qui est en réalité l'ensemble des droits d'auteurs et droits voisins collectés sur toute l'étendue du territoire en 2019. Cela voudrait dire qu'il faut être sociétaire du Burida pour être bénéficiaire. Je pense que c'est une grosse confusion qui

suscite, tout naturellement, ces débats et ces récriminations à l'égard du Burida, ces derniers temps. Si tant est que l'Etat fait un don au secteur culturel par rapport à la lutte contre le Covid-19, pourquoi des gens en seraient-ils exclus ? Ceux qui ne sont pas sociétaires du Burida n'ont droit à rien et c'est incompréhensible.

Pour vous, on ne peut donc pas considérer cela comme une véritable aide au secteur culturel ?

Je pense que ce sont nos revenus et non une aide de la part de l'Etat. Ce sont des rede-

INFO PEOPLE

VICTORIA BECKHAM EN JUSTICE CONTRE UNE ENTREPRISE AUSTRALIENNE



Victoria Beckham, épouse de l'ex- footballeur anglais David Beckham et ancienne Spice girl, vient d'intenter une action en justice contre une marque australienne de soins pour la peau. Leur erreur ? Avoir commercialisé des produits sous les initiales VB. Comme le rapporte le magazine The Sun, elle compte bien obtenir le retrait de ces deux lettres et, pour ce faire, elle a déposé plainte devant la Federal Circuit Court d'Australie. La femme de David Beckham a affirmé que l'entreprise était susceptible de tromper ou de semer la confusion, car ses produits de mode et ses cosmétiques utilisent également les lettres VB. Notons qu'elle est à la tête d'une fortune d'environ 360 millions de livres sterling avec son mari.

INFO PEOPLE

TOM HANKS : GUÉRI DU CORONAVIRUS, IL VEUT AIDER À TROUVER UN VACCIN



L'acteur américain Tom Hanks et son épouse Rita Wilson avaient contracté le coronavirus. Confinés en Australie, où Hanks était en tournage, ils sont guéris. De retour aux États-Unis, ils ont décidé d'aider la science d'une manière très particulière : grâce à leur sang. L'acteur a expliqué qu'avec son épouse, ils s'étaient portés volontaires pour donner leur sang afin d'aider à la recherche d'un vaccin. « La question aujourd'hui, c'est de savoir ce que nous pouvons faire. Et nous venons de découvrir que nous avons des anticorps au Covid-19 ». Tom Hanks a également déclaré que si un vaccin contre le coronavirus était fabriqué à partir de son sang il avait un nom : le Hank-cin.

vances recouvrées au titre de l'année 2019, par le Burida, auprès des établissements qui diffusent en leur sein, des sons et/ou des images par le moyen d'écrans ou de dispositifs audio, à savoir les maquis, les restaurants, les bars, les boîtes de nuit, les cinémas et les entreprises dotées d'écrans ou de dispositifs audio dans leurs halls ou bureaux. Celui qui n'est pas sociétaire, comme je l'ai dit, n'est donc pas concerné et ne peut en bénéficier en cette période difficile de confinement due au coronavirus. Où est l'aide ?

Comment le gouvernement doit s'y prendre, selon vous ?

Il faut aider les gens, parce que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Il y a des gens qui mangent dehors toute l'année, parce qu'ils vivent seuls et n'ont pas le temps pour cuisiner. Des gens qui sont habitués à prendre le plat de spaghetti-rognon ou de garba, le plat de haricot chaud et du pain chez la maman sur la route avec 300F. Ceux-là, comment ils mangent quand tout est fermé aujourd'hui ? J'invite sincèrement les membres du gouvernement et les bonnes volontés, à se joindre aux municipalités pour venir en aide sérieusement aux populations. ■

 **Journal d'Abidjan**
www.jda.ci
L'hebdo

Directeur de publication : Ousmane DIALLO

Directeur Général : Mahamadou CAMARA

Directrice Déléguée : Aurélie DUPIN

Rédacteur en chef : Ouakalio OUATTARA

Sécrétaire Général : Eric DIOMANDE

Ont collaboré à ce numéro : Malick S. - Anthony N. - Raphael TANOH

Infographiste : J Christophe ALLEGRA

Service commercial : Ismaël OUATTARA

JOURNAL D'ABIDJAN, édité par JDA SARL, imprimé à Abidjan en 5.000 ex. Dépôt légal : 12871 du 23 Mai 2016 JDA SARL : Cocody, Rue du Lycée Technique, Immeuble N2-Abidjan. Tél : +225 22 01 99 99
www.jda.ci / contact@jda.ci

RACONTEZ-NOUS VOS HISTOIRES TELLES QUE VOUS LES VOYEZ

Si vous souhaitez voir votre travail Photographique publié dans le Magazine Point Focal,
voici comment nous envoyer vos images:

Faites une sélection d'images (Jusqu'à 10 images au total) avec toutes les informations
sur les réglages, l'appareil photo et l'objectif utilisés, un récit et votre photo personnelle à
contact@pointfocal-mag.com



[pointfocal.mag](https://www.instagram.com/pointfocal.mag/)



[PointFocal.mag](https://www.facebook.com/PointFocal.mag)

www.pointfocal-mag.com

 **focal**